

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE

Epreuve matière : COMPOSITION CULTURE GENERALE

N° Anonymat : **V231NAT1110046** Nombre de pages : 8

Epreuve - Matière : 101 5730 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Dans Between Past and Future paru en 1961 et publié dans les années 1970 en France sous le titre La crise de la culture, Hannah Arendt affirme que la seule véritable liberté n'est pas dans le "faire ce que je veux" mais dans le politique. La philosophe souligne le pouvoir qu'a le politique de construire et de donner la parole au sujet de la res publica, la chose publique. "L'opinion publique", à ce titre, s'inscrit dans la res publica en lien étroit avec le politique : en opposition à l'opinion privée, elle est l'expression du plus grand nombre sur des sujets économiques, sociaux et culturels qui contribuent à bâtir la société et à écrire l'identité nationale. L'opinion publique apparaît comme la garante de la démocratie lorsque'elle diffuse la parole des citoyens libres de s'exprimer, par opposition aux régimes autoritaires, aux dictatures et monarchies dépourvues d'outils constitutionnels où l'opinion publique se résume aux voix d'un petit nombre de personnes. Néanmoins, l'opinion publique est-elle toujours au service de la démocratie ? Dans la mesure où elle se fait l'écho de l'opinion d'une foule de citoyens aux histoires et aux cultures plurielles, est-elle en mesure de concourir une unité et de se faire entendre ? Le politique, au sein d'une démocratie, est-il en mesure de l'écouter pour s'orienter et décider, et suivre l'opinion publique est-il toujours synonyme de démocratie ? Afin de répondre à cette problématique, il faut d'abord s'intéresser à l'opinion publique comme expression de la démocratie, comme parole au peuple, du peuple et pour le peuple. Cependant, l'expression d'opinions publiques plurielles remet en question la possibilité d'orienter le débat politique avec impartialité, au service du bien commun. Enfin, ce manque d'unité dans l'expression de l'opinion publique et

rupture du lien de confiance vis-à-vis du politique engendrent ^{de nouvelles formes d'expression} des opinions ^{des opinions} pour le maintien de la démocratie.

L'opinion publique est l'expression de la démocratie dans la mesure où, par essence, elle représente la parole de l'ensemble des citoyens, pour le peuple et par le peuple.

C'est avec l'avènement de la République que l'opinion publique est née : que ce soit par l'expression d'un petit nombre de personnes, reconnus comme citoyens sous la République de Rome dans l'Antiquité et plus récemment sous la I^{re} et II^{es} Républiques françaises, ou par l'expression de la voix de l'ensemble des citoyens formant la patrie, l'opinion publique s'est construite et a grandi avec la mise en place du cadre démocratique. L'évolution du droit de vote, outil premier de la parole du citoyen qui garantit une égalité d'expression, est significatif de la construction d'une opinion publique indispensable à la cause du politique. D'abord limité aux grands électeurs sous la I^{re} République et la Monarchie de Juillet, le droit de vote est élargi sous la II^{es} République en 1848 à tous les hommes majeurs, sans que cela réussisse à faire basculer la France : n'ayant jamais eu cette liberté, les citoyens votent comme les citoyens les plus riches et influents de leur localité. L'expression de l'opinion publique dépend de l'intérêt des citoyens pour la chose publique et de leur éducation. Lorsqu'il entreprend son tour de France, après la défaite de 1870 et à l'avènement de la III^{es} République, Gambetta a compris l'importance du vote des Français pour la démocratie et la nécessité de les informer, de les sensibiliser et de les éduquer. Avec les lois Ferry sur l'éducation obligatoire et gratuite, de meilleures chances sont données à tous les citoyens pour prendre conscience de l'idée de nation une et indivisible, avec une histoire et une langue commune à tout le territoire français. Le manuel scolaire de G. Bruère, Le tour de France par deux enfants, est emblématique de cette idée d'unité nationale et de valeurs communes.

Pour grandir, l'opinion publique se voit dotée d'un socle commun de connaissances qui est aussi alimentée par l'ère industrielle et la circulation de plus en plus rapide de l'information. La liberté de la presse est un principe fondateur de la démocratie qui garantit un accès libre à

tous les citoyens au débat public. Les Français se renseignent et s'informent des actions du politique dans la presse via les journaux au XIX^e siècle où les caricatures des hommes politiques parlent à tous. Le politique ne peut plus œuvrer dans le secret et des écrivains, comme Zola avec "J'accuse" dans l'Aurore, prennent la plume pour rétablir la vérité ou influencer le débat. Des scandales éclatent à l'instar de l'affaire des bijoux de Bokassa offerts au président Giscard d'Estaing à la fin des années 1970 ou plus récemment celle de la parure en diamant offerte par l'Arabie Saoudite au président brésilien Jair Bolsonaro. L'ORTF et aujourd'hui internet sont autant de vecteurs d'information qui permettent à l'opinion publique de se positionner et de se prononcer.

La liberté de la presse s'accompagne de la liberté d'expression, dont la garantie est absolument nécessaire à l'existence d'une opinion publique. Celle-ci devient un baromètre pour le politique et peut orienter l'écriture de la loi. En 1936, les mouvements ouvriers confortent le gouvernement de Léon Blum dans l'inscription de trois semaines de congés payés dans le Code du travail. Malgré l'instabilité politique que cela engendre en 1937, les syndicats se font le relai de la parole de la classe ouvrière jeune. En mai 1968, d'importants mouvements sociaux et étudiants descendent dans les rues et occupent les facultés dans une révolution sociale et culturelle qui entraîne la fin de l'ère de Gaullie, pourtant connu et reconnu comme héros national mais aussi symbole d'une "vieille France" quelquefois autoritaire et porteur de valeurs dans lesquelles ne se reconnaît pas la jeune génération.

Garantie de la démocratie par son emence, l'opinion publique se délimite cependant avec complexité : des opinions publiques plurielles remettent en question cette possibilité offerte par le politique d'orienter le débat au service du bien commun et donnent lieu à des ^{désirs} ~~désirs~~. Les canaux d'expression de l'opinion publique sont multiples et ne garantissent pas l'écoute de la parole du plus grand nombre, sinon de la loi du plus fort. Les sondages d'opinion représentent le moyen le plus impartial de déterminer l'opinion générale à partir d'un échantillon de population. A l'instar du vote, ils apportent des éléments quantitatifs au détriment du qualitatif au sein d'un pays à réalité multiples. Dans ce schéma, les spécificités sont absorbées et c'est la voix du plus fort qui l'emporte. Dans "L'Invention de l'Europe en 1999", Emmanuel Todd exprime des réserves quant à la survie de l'islam pris dans la culture de masse européenne des années 1980-2000. La multiplication des réseaux sociaux invite chacun à s'exprimer dans un espace neutre et libre, en rejoignant des communautés qui partagent des intérêts

et des valeurs : cette liberté en trompe l'œil ne fait qu'accentuer le bruit d'une opinion publique morcelée et souvent contrôlée par les lobbies de grands groupes industriels via la publicité. En rachetant Twitter, le homme d'affaires Elon Musk a souhaité démanteler l'organe de modération dans le souci de servir la liberté d'expression. Les conséquences desservent cependant la liberté d'expression au profit de la loi du plus fort et le politique prend le parti du contrôle des opinions avec par exemple la création de multiples comptes, en apparence de citoyen lambda, qui véhiculent les idées d'un parti politique et reprennent la bataille démocratique.

Cette voie de l'information est dangereuse pour la démocratie et pour l'unité nationale. Le politique, par son action, tranche le débat public en écrivant la loi. Ainsi, en 1991, la loi Gayssot condamne le négationnisme et reconnaît l'existence de la Shoah : une seule opinion publique est légale et les opinions qui s'expriment contre cette reconnaissance de l'Etat et de la nation sont hors-la-loi. A cet égard, la mémoire et l'écriture de l'histoire sont le théâtre de nombreux débats publics. Même si la parole est donnée aux experts, il n'y a aucune garantie qu'ils soient entendus et écoutés par l'opinion publique. Les propos tenus par Eric Zemmour à l'occasion d'interviews télévisées ... qui défend le fait que le régime de Vichy ait sauvé des juifs français au détriment des juifs étrangers ont une portée plus grande, via le geste et la conviction, que les travaux de Robert Paxton dans La France sous Vichy où il témoigne d'une situation complexe et qui évolue au cours des différentes phases de l'occupation suite au dépouillement des archives de Vichy de la années 1960.

La circulation de l'information et la démultiplication des canaux d'expression, faute de servir la démocratie, provoquent un phénomène de désinformation ou de mal information pour traduire l'expression de "fake news". Dotés de téléphones portables prêts à filmer à tout moment, tous les individus sont capables de filmer et diffuser une information ou une partie d'information qui peut être réutilisée et détournée à des fins politiques de contrôle de l'opinion publique. Le bien commun est mis de côté pour servir sa communauté de pensées ou des intérêts financiers. Dans la dernière campagne présidentielle au Brésil, les partisans de Jair Bolsonaro comme les partisans de Lula da Silva se sont affrontés à travers des "fake news" pour renverser le débat : ^{la circulation} des vidéos au format court et explicite, diffusées sur des canaux très répandus et accessibles comme WhatsApp, s'oppose à l'idée qu'on a vu naître sous la Seconde puis la Troisième République d'une société qui sait lire, écrire et s'informer pour devenir maître de son opinion.

Epreuve - Matière : 101 5730 Session : 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

La perte d'unité dans l'expression d'une opinion publique provoque une rupture du lien de confiance vis-à-vis du politique et engendre de nouvelles formes d'expression pour le maintien de la démocratie.

La circulation très courante de faibles news, trop souvent instrumentées par le politique, et la émergence d'opinions publiques tendent à éloigner les citoyens du politique et du discours de valeurs communes et établies, comme garante de l'identité nationale. Dans son essai Qui annule quoi?, Laure Murat constate ce phénomène de "cancel culture" et l'idée que tout est contestable : du mouvement "me too" qui dénonce les agissements de producteurs et de directeurs dans l'industrie du cinéma en particulier à l'annulation de George Floyd par un policier aux Etats-Unis, les voix de minorités s'élèvent contre des situations établies pour faire évoluer la société dans un sens qui n'est pas toujours celui du politique ou de la majorité qui a reçu l'éducation et les moyens de faire entendre sa voix par des biais traditionnels. On assiste à une crise identitaire, à la frontière entre un passé consensuel et un futur incertain.

De nouveaux modes d'action voient le jour afin de remobiliser l'opinion publique et encourager le politique à se réinventer : le déboulonnement des statues dans l'espace public comme celle de Colson, marchand d'esclaves en Angleterre, ou de Jimenez, fondateur espagnol de Bogota, par les indigènes Muisca, est révélateur de ce besoin de se réapproprier l'espace public, l'histoire de la nation et d'être vu et entendu par tous via des actions fortes. La chute de la statue de Jimenez n'est accompagnée en 2021 d'un rituel de purge effectué par la communauté indigène et la statue a ensuite été remise au musée de la ville.

Des actions citoyennes et hors-la-loi fleurissent en France pour faire entendre les inquiétudes concernant le changement climatique et l'inaction du politique malgré les rapports d'experts comme le GIEC qui cherchent désormais à trouver des solutions et considèrent que l'effet néfaste des actions humaines ne sont plus à prouver. Tous les moyens sont valables pour attirer le regard du politique et des autres citoyens et mettre au cœur du débat public des sujets qui relèvent du bien commun et de l'identité nationale mais sont parfois trop complexes pour être sur le devant de la scène médiatique.

Indissociable des ingrédients qui composent une démocratie, l'opinion publique est par essence au service de la res publica. Organe indispensable à l'avènement de la République, elle naît de la liberté d'expression et de la liberté de la presse rendues possibles par l'éducation et l'idée d'une identité nationale commune. Cependant, les dérives sont nombreuses : lorsque le politique l'instrumentalise d'abord, au service d'un courant politique, parce que les opinions qui s'expriment se démultiplient ensuite et ont tendance à répondre à la loi de celui qui s'exprimera le plus fort. La crise de l'information de la fin du XX^e et du XXI^e siècles, sous couvert de vérité et de liberté, remet en question la garantie de la démocratie et engendre de plus en plus de méfiance vis-à-vis du politique. La crise identitaire que traversent beaucoup de pays déclenche des actions citoyennes sous de nouvelles formes pour inciter le politique à se réinventer. Influencer l'opinion publique reste un des grands enjeux d'une démocratie fédérative.

